

SESSION ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2008 À 20:00 HEURES :

À la session ordinaire tenue le 7 juillet 2008 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Nathalie Bresse, Sylvie Boucher, Patrick Langlois, Normand Galarneau, Donald Lachance sous la présidence du maire M. Fabien Morin. La conseillère Valérie Roy est absente.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la session ordinaire à 20:00 heures.

2008-07-130 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal:**
 - 3.1 séance régulière du 2 juin 2008
- 4. 1^{ère} période de questions**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
 - 5.1 Gravier**
 - 5.2 Véhicules (automobile et camionnette)**
- 6. Information au conseil et correspondance**

La liste de correspondance pour le mois de juin 2008 est déposée par le directeur général.
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions**
 - 7.1.1 Liste des comptes à payer
 - 7.1.2 Dépôt de la liste des chèques émis dans le mois
 - 7.1.3. Dépôt et acceptation du rapport des activités financières en date du 30 juin 2008.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter**
 - 8.1.1 Résolution pour la confirmation de l'engagement à payer la part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet « Centre communautaire »
 - 8.1.2 Résolution pour la confirmation de l'engagement à payer la part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet « Infrastructures Parc Pomerleau »
 - 8.1.3 Inscription au congrès de la FQM les 25, 26 et 27 septembre 2008
 - 8.1.4 Renouvellement de l'adhésion au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie pour l'année 2008
 - 8.1.5 Résolution pour l'acceptation et l'autorisation pour signature de l'Entente avec C.A.U.C.A.
 - 8.1.6 Demande de 4377206 Canada Inc à la C.P.T.A.Q.
 - 8.1.7 Résolution demandant à l'inspecteur municipal de donner l'information aux citoyens par écrit et non verbal
 - 8.1.8 Lettre d'entente no.8 avec le Syndicat
 - 8.1.9 Adoption de la dérogation mineure
 - 8.1.10 Résolution pour mandater Monsieur le Maire Fabien Morin et le directeur général Daniel St-Onge à signer les documents nécessaires à l'entente de servitude sur le chemin Deblois.

- 8.1.11 Versement de la subvention 2008 au Journal communautaire
- 8.1.12 Adoption des noms de rue Des Boisés, Jaro et Des Sources
- 8.1.13 Réfection de la toiture et de la remise – chalet Pomerleau
- 8.1.14 Contribution spéciale à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux
- 8.1.15 Location du gymnase de l'école
- 8.1.16 Programme de récupération hors foyer
- 8.1.17 Entente avec M.François Roberge et Mme Chantal Duhaime pour achat d'une bande de terrain.

9. 2ième période de questions

10. Adoption des règlements

- 10.1 Règlement d'emprunt no.7 et no.8 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

11. Avis de motion à donner

- 11.1 Aucun

12. Varia affaires nouvelles

13. 3ième période de questions

14. Levée de l'assemblée

15. Prochaine séance régulière : Lundi, le 4 août 2008 à 20H00.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrick Langlois, appuyée par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance régulière du 7 juillet 2008 soit approuvé et adopté tel que présenté avec les ajouts aux points 8.1.16 et 8.1.17 et enlever le point 8.1.8.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-131 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrick Langlois, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE**, le procès-verbal de la séance régulière du 2 juin 2008 soit approuvé et adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 20H05) :

Aucune question.

FIN DE LA PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS À 20H05.

2008-07-132 ^{5.1}ACCEPTION DE SOUMISSIONS – GRAVIER POUR RECHARGEMENT DES CHEMINS SAND HILL ET ROBERGE :

CONSIDÉRANT QUE pour la municipalité d'Ascot Corner a procédé à un appel d'offre pour l'achat de gravier servant au rechargement de chemin;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu trois soumissions sur cinq appels d'offre soient :

Construction D.J.L.	11.48\$ / T.M. avant taxes
Sintra Inc.	12.49\$ / T.M. avant taxes
Exc. Steve Leblanc	9.99\$ / T.M. avant taxes

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Normand Galarneau **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Excavation Steve Leblanc au montant de 9.99\$ / T.M. avant taxes pour 3700 T.M. selon les conditions présentées à l'appel d'offre et que soit fait à la discrétion de la municipalité une vérification de voyages à une autre balance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{5.2}
2008-07-133 ACCEPTATION DE SOUMISSIONS – ACHAT D'UNE AUTOMOBILE ET D'UNE CAMIONNETTE :

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu trois soumissions :

	<u>Camionnette</u>	<u>Automobile</u>
Toyota Sherbrooke	20,860.00\$	14,895.00\$
Automobiles Val Estrie	18,379.00\$	16,049.00\$
Pontiac Thibault	16,890.00\$	14,999.00\$

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance, appuyé par le conseiller Patrick Langlois **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité d'Ascot Corner accepte la soumission de Toyota Sherbrooke pour l'automobile soit la Toyota Yaris et celle de Pontiac Thibault pour la camionnette Canyon. **QU'** une vérification sur la consommation d'essence et la capacité des véhicules soit faite avant l'achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

LISTE DE CORRESPONDANCE POUR LE MOIS DE : JUIN 2008

- Ministère de l'éducation, du loisir et du sport, concernant la subvention pour les infrastructures au Parc Pomerleau;
- Ministère de l'éducation, du loisir et du sport, concernant la subvention pour les rénovations au Centre communautaire;
- Confirmation de la subvention de 15,000\$ pour l'amélioration du réseau routier;
- Ministère du développement durable, subvention de 8,070.03\$ dans le cadre du Programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;
- Fondation des maladies du cœur;
- Rapport mensuel de juin 2008 - Service des incendie.

^{7.1.1}
2008-07-134 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Bresse, appuyée par le conseiller Normand Galarneau **ET RÉSOLU QUE**, la liste des comptes à payer en date du **30 juin 2008** au montant de **202,340.10\$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

DÉPÔT DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS DANS LE MOIS :

Dépôt de la liste des chèques émis entre le 1^{er} et 30 juin 2008 par le directeur général / secrétaire-trésorier au montant de **334,304.48\$**.

2008-07-135 ^{7.1.3} DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 JUIN 2008 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance, appuyée par le conseiller Normand Galarneau **ET RÉSOLU QUE**, les états des activités financières au 30 juin 2008 soient acceptés tel que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-136 ^{8.1.1} CONFIRMATION DE L'ENGAGEMENT À PAYER LA PART DES COÛTS ADMISSIBLES ET DES COÛTS D'EXPLOITATION CONTINUE DU PROJET DE RÉNOVATION DU « CENTRE COMMUNAUTAIRE » :

CONSIDÉRANT QU' une demande de subvention pour la rénovation du Centre Communautaire a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE les coûts du projet de rénovation est de 235,133.72\$ taxes nettes et que la part de la municipalité est de 117,566.86\$ taxes nettes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité d'Ascot Corner accepte de payer sa part au montant de 117,566.86\$ ainsi que les coûts d'exploitation continus pour le projet de rénovation du Centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-137 ^{8.1.2} CONFIRMATION DE L'ENGAGEMENT À PAYER LA PART DES COÛTS ADMISSIBLES ET DES COÛTS D'EXPLOITATION CONTINUE DU PROJET « INFRASTRUCTURES PARC POMERLEAU » :

CONSIDÉRANT QU' une demande de subvention pour la rénovation des infrastructures au parc Pomerleau;

CONSIDÉRANT QUE les coûts du projet de rénovation est de 63 806.81\$ taxes nettes et que la part de la municipalité est de 31 903.40\$ taxes nettes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité d'Ascot Corner accepte de payer sa part au montant de 31,903.40\$ taxes nettes ainsi que les coûts d'exploitation continus pour le projet de rénovation des infrastructures au parc Pomerleau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-138 ^{8.1.3} INSCRIPTIONS AU CONGRÈS DE LA FQM :

CONSIDÉRANT QUE le congrès de la FQM est 25, 26 et 27 septembre 2008 au Centre des congrès de Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrick Langlois, appuyé par le conseiller Normand Galarneau **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité d'Ascot Corner accepte de payer les frais d'inscriptions et tous les autres frais (repas, hébergement et transport selon la politique) pour le congrès de la FQM les 25, 26 et 27 septembre 2008 aux membres du conseil qui désirent y participer ainsi qu'au directeur général de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-139 ^{8.1.4} **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CONSEIL SPORT ET LOISIR DE L'ESTRIE POUR L'ANNÉE 2008-2009 :**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire renouveler son adhésion au Conseil sport et loisir de l'Estrie pour l'année 2008-2009;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité d'Ascot Corner renouvelle son adhésion au Conseil sport et loisir de l'Estrie pour l'année 2008-2009 au montant de 90.\$

Poste budgétaire : 02-110-00-454

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

208-07-140 ^{8.1.5} **ACCEPTATION ET AUTORISATION POUR SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA CENTRALE DES APPELS D'URGENCE CHAUDIÈRES-APPALACHES (C.A.U.C.A.) :**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité lors de la séance d'avril 2008 avait adopté une résolution pour mettre fin à son entente avec le Centre d'Appel d'Urgence de la Ville de Sherbrooke et avait mandaté la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East-Angus de négocier son entrée avec l'entreprise C.A.U.C.A. pour la fourniture du service d'appel d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal d'Ascot Corner a pris connaissance du contrat 9-1-1 proposé par la Centrale des appels d'urgence Chaudières-Appalaches (C.A.U.C.A.) pour le service 9-1-1, pour une période de cinq (5) ans, qui prendra effet à la fin de notre contrat avec (Centre 9-1-1 actuel);

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité d'Ascot Corner accepte le contrat 9-1-1 proposé par C.A.U.C.A. et autorise M. le maire Fabien Morin et le directeur général M. Daniel St-Onge à signer le contrat 9-1-1, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-141 ^{8.1.6} **DEMANDE DE LA COMPAGNIE 4377206 CANADA INC À LA CPTAQ :**

CONSIDÉRANT QUE le projet de l'entreprise **4377206 Canada Inc.** et de **monsieur Oscar Clément** est conforme au règlement de zonage en vigueur et que l'utilisation du terrain demeure à des fins agricoles;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité d'Ascot Corner accepte et appui la demande de vente du lot 27A rang IX Canton d'Eaton propriété de monsieur Oscar Clément à l'entreprise 4377206 Canada Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{8.1.7}
2008-07-142 DEMANDES À L'INSPECTEUR MUNICIPAL :

CONSIDÉRANT QUE beaucoup d'informations verbales sont données aux citoyens par l'inspecteur municipal et que celles-ci portent souvent à confusion ou à des erreurs;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE**, toutes informations concernant les permis, les règlements ou autres qui sont données par l'inspecteur municipal, que celles-ci soient données par écrit (signées) et non verbales. Et aussi qu'une tournée complète du territoire soit faite une fois par semaine avec un rapport écrit du résultat de la tournée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{8.1.9}
2008-07-143 DÉROGATION MINEURE NO. 2008-06-001 – ACCEPTATION :

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal l'acceptation de cette dérogation mineure no. 2008-06-001 avec certaines recommandations;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité accepte et autorise la dérogation mineure no. 2008-06-001 mais que les recommandations du comité consultatif d'urbanisme soient respectées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{8.1.10}
2008-07-144 SERVITUDE DE DRAINAGE SUR CHEMIN DEBLOIS - ENTENTE :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner doit signer une entente de servitude de drainage avec monsieur Rosaire Côté et madame Liliane Gagnon ainsi que monsieur Michel Mathieu;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité accepte l'entente de servitude de drainage préparée par le notaire Me Isabelle Dumont et autorise monsieur le Maire Fabien Morin et le directeur général monsieur Daniel St-Onge à signer la dite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{8.1.11}
2008-07-145 JOURNAL COMMUNAUTAIRE – AIDE FINANCIÈRE 2008 :

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner a accepté au budget 2008 un montant de 3,500\$ comme aide financière au Journal communautaire d'Ascot Corner;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE**, la somme prévue au budget 2008 au montant de 3,500\$ soit versée au Journal communautaire d'Ascot Corner.

Poste budgétaire : 02-190-00-345

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-146 ^{8.1.12} **ADOPTION DES NOMS « DES BOISÉS », « JARO » ET « DES SOURCES » COMME NOM DE RUE :**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner a accepté les travaux de ces trois rues;

CONSIDÉRANT QUE la demande des noms provient des promoteurs eux-mêmes pour des raisons personnelles à chacun;

CONSIDÉRANT QUE la demande à la Commission de toponymie sera faite pour officialiser les noms;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité accepte les trois noms suivants : « Des Boisés » « Jaro » et « Des Sources » comme nom officiel de chacune des rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-147 ^{8.1.13} **RÉFECTION DE LA TOITURE ET DE LA REMISE – CHALET PARC POMERLEAU :**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner désire faire la réfection de la toiture et de la remise du chalet au parc Pomerleau;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue de Les Constructions Manick Royer Inc. est de 10,400\$ plus taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité accepte de faire la réfection de la toiture et de la remise du chalet au parc Pomerleau au coût de 10,400\$ plus taxes par l'entreprise « Les Constructions Manick Royer Inc. ».

Poste budgétaire : 03-600-00-004

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-148 ^{8.1.14} **CONTRIBUTION SPÉCIALE À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX :**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner s'est joint à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux le 1^{er} janvier 2008;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux désire commencer à faire la rotation des camions de la flotte;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux veut prendre une partie de la ristourne de l'année 2005-2006 de Recyc-Québec comme montant de base pour acheter le camion;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner a reçu sa ristourne de l'année 2005-2006 directement de Recy-Québec;

CONSIDÉRANT QUE la quote-part de chacune des municipalités est basée sur le nombre d'unité par municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrick Langlois, appuyé par le conseiller Normand Galarneau **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité accepte de payer sa quote-part selon le nombre d'unité pour un montant de 8,803.54\$.

Poste budgétaire : 02-451-20-952

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-149 ^{8.1.15} **ÉCOLE LA SOURCE-VIVE – ENTENTE DE LOCATION DU GYMNASÉ :**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner a une entente avec l'École pour l'utilisation du gymnase pour les activités intérieures;

CONSIDÉRANT QUE l'entente est utilisateur payeur;

CONSIDÉRANT QUE la location pour 2007-2008 est pour le :

Volley-ball	159.5 heures
Tennis de table	72 heures
Soccer	21 heures

Et que le tarif horaire est de 8.04\$

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher, appuyé par la conseillère Nathalie Bresse **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité accepte de payer la location du gymnase pour l'année 2007-2008 au coût de 2,030.10\$

Poste budgétaire : 02-701-50-511

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-150 ^{8.1.16} **PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION HORS FOYER :**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner souhaite adhérer au Programme de récupération hors-foyer;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut recevoir jusqu'à 0.50\$ par habitant de remboursement pour l'installation d'équipements visés par le programme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrick Langlois, appuyé par le conseiller Normand Galarneau **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité soumette sa demande à la MRC du Haut Saint-François pour les installations dans les lieux indiqués de la liste jointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2008-07-151 ^{8.1.17} **ENTENTE AVEC M. FRANÇOIS ROBERGE ET MME CHANTAL DUHAIME POUR ACHAT D'UNE BANDE DE TERRAIN :**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ascot Corner a signé une entente pour l'achat d'une bande de terrain avec M. François Roberge et Mme Chantal Duhaime;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité donne le

contrat à un arpenteur et un notaire pour la préparation des documents nécessaires à l'achat du terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2^{ÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 20H47) :

Michel Carbonneau : Demande où en est rendu le dossier des caméras pour les parcs.

Jacques Langlois : Demande quel est le coût d'inscription au soccer et au tennis de table pour les gens de l'extérieur d'Ascot Corner.

Jacques Gourde : Où en est rendue la pétition pour la réfection des chemins.

Jacques Langlois : Est-ce que le conseil connaît la raison pourquoi les gens ont signé le registre lors du règlement d'emprunt pour les chemins.

Michel Carbonneau : Demande de l'information sur la mise au niveau des chemins.

Jacques Gourde : Donne son commentaire sur le coût des loisirs pour les gens de l'extérieur.

Monsieur Labonté : Donne une explication concernant le coût des loisirs pour les gens de l'extérieur.

Hélène Renault : Dépose la pétition pour la réfection des chemins.

FIN DE LA DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 :26

2008-07-152 RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 7 ET NO. 8 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX :

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux a adopté deux règlements d'emprunt le no.7 et le no.8 pour l'achat de deux camions neufs;

CONSIDÉRANT QUE les deux règlements doivent être approuvés par le ministère;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrick Langlois, appuyé par le conseiller Normand Galarneau **ET RÉSOLU QUE**, la municipalité autorise les deux règlements d'emprunt no.7 et no.8 pour l'achat de deux camions neufs.

Les copies des règlements font partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3^{ÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 21H29) :

François Jutras : Demande que quelqu'un vérifie sur la rue Chénier, il y a un problème d'écoulement des eaux.

Jacques Gourde : Demande combien M. Galarneau a eu de vote lors de l'élection en avril dernier.

Monsieur Labonté : Demande à M. le Maire de faire attention lors de la signature de l'entente avec la S.Q. de s'assurer de toujours garder deux autos patrouilles sur le territoire. Il faisait référence au dernier accident sur la route 112, il y eu un délai de 20 minutes avant que l'auto patrouille arrive sur les lieux.

Hélène Renault : Elle demande à M. Normand Galarneau s'il travaille pour l'ensemble des citoyens.

FIN DE LA TROISIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS À 21H40.

2008-07-153 ^{14.} **LEVÉE DE LA SESSION :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Bresse, appuyé par le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE**, l'assemblée soit levée à 21h41.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SESSION RÉGULIÈRE : LUNDI, LE 4 AOÛT 2008 À 20H00.

Dir. gén. et secr.-trés.

Maire